

PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

<p>Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement</p> <p>Unité Inter-Départementale Tarn-et-Garonne / Lot</p> <p>Affaire suivie par : Brice HUMBERT Téléphone : 05.63.91.74.40 Télécopie : 05.63.91.74.59 Courriel : brice.humbert@developpement-durable.gouv.fr</p>	
---	--

**BUTAGAZ SAS**

**Compte rendu de la réunion de la Commission de Suivi de Site  
du 9 octobre 2018 à 17h00 à la sous-préfecture de Castelsarrasin**

INTITULE	NOM	STATUT	PRESENT/EXCUSE /ABSENT
<b>Collège administration</b>			
Sous-préfecture de Castelsarrasin	Céline PLATEL, sous-préfète Odile ROUS de FENEYROLS		Absente Présente
SIDPC	Lilian BENOIT		Présent
SDIS	Philippe LEBLANC		Présent
DREAL	Brice HUMBERT		Présent
DIRECCTE			
DDT	Nolvenn DANIEL Marc FERRIERES Patrick TEULADE Nicolas VIAUD		Absente Absent Présent Absent
<b>Collège collectivités</b>			
Mairie de Castelsarrasin	Monsieur le maire Jean-Paul IMBERT Jean-Philippe FERVAL		Absent Absent Présent
Communauté de communes Terres de Confluences	M. REMIA M. CASSIGNOL		Absent Absent
Conseil Départemental	Christian ASTRUC Lionel CLERC		Absent Présent

du Tarn-et-Garonne			
Collège riverains			
Riverain	Christian PAGA	Titulaire	Présent
Riverain	Christiane DURAND	Titulaire	Absente
SNCF	Stéphane DECHAMBE	Titulaire	Absent
	Marc VAYSSIERE	Suppléant	Absent
	Jean-Pierre FERRER	Suppléant	Absent
RFF	Géraldine CASSEZ	Titulaire	Absente
	Adeline SALICETO	Suppléante	Absente
Collège exploitant			
BUTAGAZ	Yannick CITERIN	Titulaire	Présent
	Cyril LOISON	Suppléant	Absent
	Thomas ROSSETTO	Titulaire	Présent
Collège salariés			
BUTAGAZ	Christophe VEILLON	Titulaire	Absent
	Cyril SOURIAU	Suppléant	Absent

#### ORDRE DU JOUR

- 1) Validation du compte-rendu de la réunion de la CSS du 18 octobre 2017
- 2) Présentation de l'instruction sûreté et diffusion des données sensibles du 6 novembre 2017
- 3) Bilan de la société Butagaz
- 4) Bilan de l'inspection des installations classées
- 5) Questions diverses

*La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Mme ROUS de FENEYROLS.*

#### **1) Validation du compte-rendu de la réunion de la CSS du 18 octobre 2017**

*Le compte-rendu de la réunion de la CSS du 18 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.*

#### **2) Présentation de l'instruction sûreté et diffusion des données sensibles du 6 novembre 2017**

M. HUMBERT (DREAL) indique que, pour faire suite aux actes de malveillance de l'été 2015, une instruction est parue le 6 novembre 2017 à propos de la mise à disposition et des conditions d'accès aux informations potentiellement sensibles. Cette instruction s'applique aux sites Seveso, aux sites relevant de l'autorisation dont l'activité présente un attrait pour la réalisation d'actes de malveillance ainsi qu'aux installations relevant du ministère des Armées.

Les comptes-rendus de CSS continueront à être diffusés, mais les documents portés à la connaissance des CSS ne pourront plus être transmis aux membres de la Commission. Ils pourront uniquement être consultés, mais il restera possible de demander un document à la Préfecture.

M. LEBLANC (SDIS) indique que, dans le cadre de l'activité des sapeurs-pompiers, des documents reprenant de manière exhaustive l'organisation de certains sites sont élaborés et

diffusés (plans d'établissement répertorié). La parution de l'instruction pourrait remettre en question ce mode de fonctionnement.

M. HUMBERT croit savoir que les sapeurs-pompiers sont soumis au secret professionnel. Il n'est pas certain que l'instruction s'applique à l'organisation interne du SDIS puisqu'elle concerne la communication d'informations au public. Il faudra néanmoins s'en assurer et étudier la pertinence de mieux protéger les documents entreposés.

### **3) Bilan de la société Butagaz**

M. ROSSETTO (Butagaz) présente le bilan de 2017 de la société Butagaz :

- activité du dépôt ;
- gestion des situations d'urgence ;
- suivi du système de gestion de la sécurité ;
- formation ;
- gestion des retours d'expérience ;
- maîtrise du risque et des procédés ;
- gestion des modifications ;
- audits et visites d'inspection.

M. PAGA (Riverain) s'enquiert de l'évolution de l'activité du site entre 2016 et 2017.

M. ROSSETTO répond que le tonnage qui sort du site diminue malheureusement d'année en année du fait de multiples facteurs : la chute du marché, les aléas climatiques, l'évolution des consommations, etc. L'activité de stockage de gaz en bouteille pourrait toutefois reprendre prochainement au sein du site.

M. PAGA souhaite s'assurer que les citernes qui ne sont pas utilisées pendant longtemps font l'objet d'un suivi et d'un entretien précis avant d'être remises en service.

M. ROSSETTO répond que les citernes sont placées sous cocon pour éviter la pénétration d'humidité et la dégradation des équipements.

M. CITERIN (Butagaz) ajoute qu'avant d'être remises en service, les citernes font l'objet de tests réglementaires en vue d'une requalification.

M. PAGA sollicite un retour d'expérience sur l'exercice PPI de juin 2017.

M. BENOIT indique que celui-ci a simulé un risque d'explosion. Les chaînes d'alerte ont correctement fonctionné. Les réflexions qui ont émané de l'exercice concernent notamment les périmètres d'évacuation, le plan d'établissement répertorié du SDIS et les précisions à apporter à propos des points de rassemblement inscrits dans le plan communal de sauvegarde.

M. PAGA jugerait intéressant d'organiser un exercice non planifié puisque toutes les simulations sont systématiquement programmées.

M. HUMBERT rappelle que la DREAL a déjà organisé par le passé des tests de réaction à une situation d'urgence hors heures ouvrées au sein de sites Seveso.

### **4) Bilan de l'inspection des installations classées**

M. HUMBERT donne lecture du compte-rendu de l'inspection réalisée le 18 juillet 2017. Il est apparu que l'exploitant a bien pris en compte les remarques formulées à l'occasion de la précédente inspection. Un point a été fait sur les dispositions prises en termes de sûreté vis-à-vis des intérimaires susceptibles d'intervenir au sein du site. Aucune non-conformité n'a été relevée au cours de l'inspection de l'unique réservoir de stockage restant en service. 6 observations ont été émises.

Par ailleurs, la DREAL a émis un avis favorable sur la reprise de l'activité de stockage de bouteilles chez Butagaz. L'étude de danger du site n'en sera pas modifiée.

M. TEULADE (DDT) dresse un état d'avancement de l'accompagnement des riverains dans les travaux prévus dans le cadre du PPRT. 26 habitations sont concernées par ces travaux. Le bureau d'étude Urbanis a été retenu et 20 diagnostics ont été réalisés. A leur issue :

- 13 accompagnements ont été signés ;
- 2 propriétaires ont signé un renoncement ;
- 5 situations sont restées sans réponse.

Les propriétaires des 6 habitations restantes ont refusé le diagnostic. Il est probable que la nécessité d'avancer des frais ait été rédhibitoire pour certains.

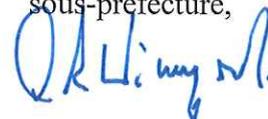
#### **5) Questions diverses**

M. PAGA demande si les exercices POI impliquent uniquement des pompiers professionnels ou aussi des pompiers volontaires.

M. LEBLANC répond que toutes les catégories de pompier interviennent.

*La séance est levée à 18 heures.*

Sécrétaire générale de la  
sous-préfecture,



Odile ROUS de FENEYROLS